

La nouvelle Constitution, qui entra en vigueur le 1. 8. 1848, abolit la Chancellerie à La Haye qui fut remplacée, par arrêté du 19 du même mois, par un organisme sans aucune influence politique, le «Secrétariat pour les Affaires du Grand-Duché, attaché au Cabinet du Roi.»

Parmi les derniers actes de WURTH-PAQUET en tant que Directeur de la Chancellerie nous mentionnerons les deux pièces suivantes. D'abord la note du 20 août informant le Roi que le «Luxemburger Wort» du 18 faisait savoir que le Saint-Père, par bref du 19 juillet, avait réintégré Mgr Laurent comme vicaire apostolique à Luxembourg. WURTH demande au souverain l'autorisation de demander des explications à l'internonce, Mgr Belgrado. Il s'avéra, au cours de l'entrevue Wurth - Belgrado, qu'il avait échappé à l'attention du nonce intérimaire Zwijsen de prendre connaissance d'une pièce que WURTH lui avait remise et qui exprimait le désir formel du Roi de ne pas voir Laurent revenir à Luxembourg. (29) Aussi, deux jours plus tard, WURTH est-il en mesure de porter à la connaissance du gouverneur de la Fontaine la décision du Roi - confirmée le même jour à la Cour de Rome - qu'il restait opposé au retour de Mgr Laurent. En suite de quoi de la Fontaine est autorisé à empêcher le retour du prélat dans le Grand-Duché «tant et aussi longtemps qu'il n'en aura pas reçu l'autorisation du gouvernement.» (30)

F.-X. WURTH quitta La Haye le 2. 9. 1848.

C'est à son beau-frère Joseph PAQUET que fut confiée la gestion du nouveau Secrétariat pour les Affaires du Grand-Duché.

Moins d'un an après, WURTH faillit revenir à La Haye où Guillaume III - qui avait succédé à son père, décédé le 16. 3. 1849 - éprouvait certaines difficultés avec le Secrétariat.

Première contrariété pour l'autoritaire souverain: la Chambre ne voulait pas accorder le remplacement du personnel qu'il exigeait. Ensuite il fallait procéder au remplacement de Joseph Paquet, qui en avait déjà assez de sa charge. D'abord le Roi pensa à un de ses conseillers, le major L.-J. Tindal, très mal vu à Luxembourg (v. fasc. IX, p. 174). Mais en présence du refus du gouvernement du Grand-Duché, refus motivé par le fait que Tindal n'était pas Luxembourgeois, il fallait chercher ailleurs. C'est ainsi que l'on songea de nouveau à WURTH-PAQUET . . . qui déclina. (31) Finalement le choix tomba sur A. d'Olmart, qui fut nommé le 4. 8. 1849.

Le désir de WURTH-PAQUET de rentrer au parlement ne fut pas exaucé. Candidat du parti des fonctionnaires lors des élections pour la Chambre, première en date (28. 9. 1848), il échoua à Esch, comme ce fut le cas pour Mathias Wellenstein à Remich (v. fasc. XIII, p. 173).